8ème tournoi Bugatti « Molsheim »

Numéro de dossier : 2500062

Lieu : Gymnase Atalante, 2 rue Elisabeth Juneck 67120 Molsheim (11 terrains)

Dates et horaires :

- Samedi 21 décembre 2025 entre 8h00 et 23h00 (Doubles/Simples)
- Dimanche 22 décembre 2025 entre 8h00 et 19h00 (Mixte)

Juges arbitres : Principale : M Emmanuel RIETHERER assisté de M. Jean-François FERTINEL

GEO : Nicolas HOLT

Contact :

- tournoi.bugatti.bad@gmail.com
- Tél organisateur : 06.13.94.28.86

Inscriptions :
Les inscriptions seront effectuées uniquement en ligne sur Badnet (de manière individuelle ou par le club (https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=31422).

Horaires :

- Ouverture des inscriptions le 01 octobre 2025 à partir de 08h00,
- Fin des inscriptions le 12 décembre 2025 minuit (heure badnet),
- Date de prise en compte du CPPH le 04 décembre 2025
- Tirage au sort le 13 décembre 2025

Tableaux :

- Simple homme, simple dame, double homme et double dame le samedi.
- Mixte le dimanche.

Niveau : de NC à N2

Prix : Prix d'une valeur de 3000€ environ sous la forme de bons d'achat et espèces. Des prix seront décernés aux vainqueurs et finalistes dans tous les tableaux.
La présence à la cérémonie conditionne la remise des prix (Cf. Code de conduite des joueurs).

Volants :

- Le volant officiel sera le RSL TOURNEY 3 et sera fourni pour toutes les Finales de toutes les séries. Il sera en vente dans la salle.

Droits d'engagement :

- Les droits d'inscription sont fixés à 17€ pour un tableau, 22€ pour deux tableaux à régler sur place le jour du tournoi (espèce ou CB)

Limite de participation :

- Si le nombre d'inscrits dépasse les capacités d'accueil de nos infrastructures. L'ordre d'arrivée des inscriptions servira de critère de sélection pour les simple, et du deuxième participant pour les doubles et les mixtes.

Convocation :

- L'horaire de convocation des joueurs sera communiqué individuellement par mail (pensez à autoriser la réception des mails dans votre compte BADNET) dans les jours suivant le tirage sort et mis en ligne sur le site du tournoi.

Forfaits :

- Tout désistement après la date du tirage au sort (13 décembre 2025) devra faire l'objet d'une déclaration écrite accompagnée d'un justificatif approprié.